

Conseil Municipal - Déroulement des séances - Intervention de M. le Maire

M. LE MAIRE : Avant également de prendre l'ordre du jour, je voudrais, il est de mon devoir de le faire, vous indiquer, vous avez dû le lire dans BVV, que j'étais très mécontent des quelques instants, qui ont trop duré d'ailleurs, de dérapage, de polémique, d'attaques personnelles lors de notre dernier Conseil Municipal. J'aurais peut-être dû, c'est vrai, couper le micro plus vite et empêcher de parler, c'était de ma responsabilité. Mais j'ai l'habitude de vous laisser parler et je l'ai regretté après. Donc je condamne, je l'ai écrit, ce genre de débat. Le Conseil Municipal est une assemblée qui a l'image d'une assemblée sérieuse, démocratique où chacun peut s'exprimer et j'exclus totalement toute attaque personnelle d'où qu'elle vienne car ce n'est pas cela l'image qu'on veut donner aux Bisontins. Cela d'ailleurs ne sert à rien. Nous sommes ici pour traiter de dossiers, de projets. Nous les discutons, nous les amendons, nous les votons. Il y a une majorité, il y a des oppositions, c'est normal, c'est le jeu démocratique. Nous devons en rester aux questions inscrites à l'ordre du jour et ne pas ici ou là régler des comptes personnels, politico je ne sais quoi. Donc cela ne se reproduira plus.

Je voudrais ajouter qu'il faut aussi éviter les provocations car on titille un peu, on provoque un peu plus et c'est un jeu qui n'en finit pas. Qui commence ? Qui termine ? Ce n'est pas bon du tout. Donc le mieux est de continuer à faire ce que vous faites depuis bientôt deux ans. Les jeunes élus le savent maintenant, le travail d'un Conseiller Municipal c'est déjà sur les dossiers, dans les commissions et ensuite au Conseil Municipal où nous délibérons sérieusement, dans le calme.

Voilà ce que je voulais vous indiquer ce soir et je voudrais dire en particulier à l'opposition que son rôle est indispensable dans les commissions et dans cette assemblée où elle doit porter une appréciation sur les dossiers qui y sont présentés. Il est important de le souligner car cela fait 20 ans que je préside cette assemblée, nous avons une dizaine de Conseils Municipaux par an, avec 4 heures maximum de discussion. On a donc déjà mené sous ma présidence 800 heures de réflexion ici. Pour une demi-heure de querelle, n'en faisons pas tout un état, disons- nous que c'est une erreur qui ne sera pas renouvelée.

Et puisque nous parlons d'erreur, vous me permettrez de dire à l'un d'entre vous, que j'ai lu attentivement dans le dernier BVV, un texte qui n'est pas bon parce qu'il a la violence verbale ; quand je lis bâillonner, intimidation, dénoncer, terrorisme, mainmise politique, etc. je dis simplement à l'auteur de ces propos, c'est un vieux routier qui vous le dit Monsieur VIALATTE, que cela ne sert à rien car les Bisontins qui lisent cela me connaissent, connaissent la plupart des élus. Ils savent que tout cela a dépassé très largement les limites de quelle pensée qu'elle soit, d'où qu'elle vienne. Et finalement, tout ce qui est excessif, vous le savez bien, est insignifiant. Je ne veux pas polémiquer là-dessus, je dis simplement : essayez de faire en sorte qu'avec beaucoup de bonne volonté, les uns et les autres, on avance, plutôt que de stationner sur des débats, des querelles bien inutiles.

Je ne voulais pas vous faire une leçon de morale en commençant, mais simplement vous dire que je suis conscient qu'il y a, ici et là, quelques difficultés personnelles, pas ou peut-être trop d'atomes crochus parfois, mais faites en sorte que cette assemblée démocratique reste une assemblée où l'on décide en toute connaissance de cause et très calmement.

La séance de ce soir est très importante. Je le vois par l'épaisseur des dossiers que nous aurons à étudier tout à l'heure, 82 rapports je crois. Je remercie le public qui est là, qui s'intéresse et vient voir de plus près ce que l'on fait ici. Vous verrez ce soir, Mesdames, Messieurs qui êtes au fond de la salle et peut-être même au-delà, que le Conseil Municipal de Besançon est capable de bien travailler avec beaucoup de sérieux. Voilà ce que je voulais vous dire en guise d'introduction.

Dont acte.